

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 113 (1968)  
**Heft:** 11

**Artikel:** À l'OTAN, quoi de nouveau?  
**Autor:** Montfort, Michel-H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343452>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

**Direction-Réaction par intérim:** Colonel-divisionnaire **Montfort**

**Rédacteur-Adjoint:** Colonel EMG **Georges Rapp**

**Administration:** Lt-colonel **Ernest Büetiger**

**Editeurs et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

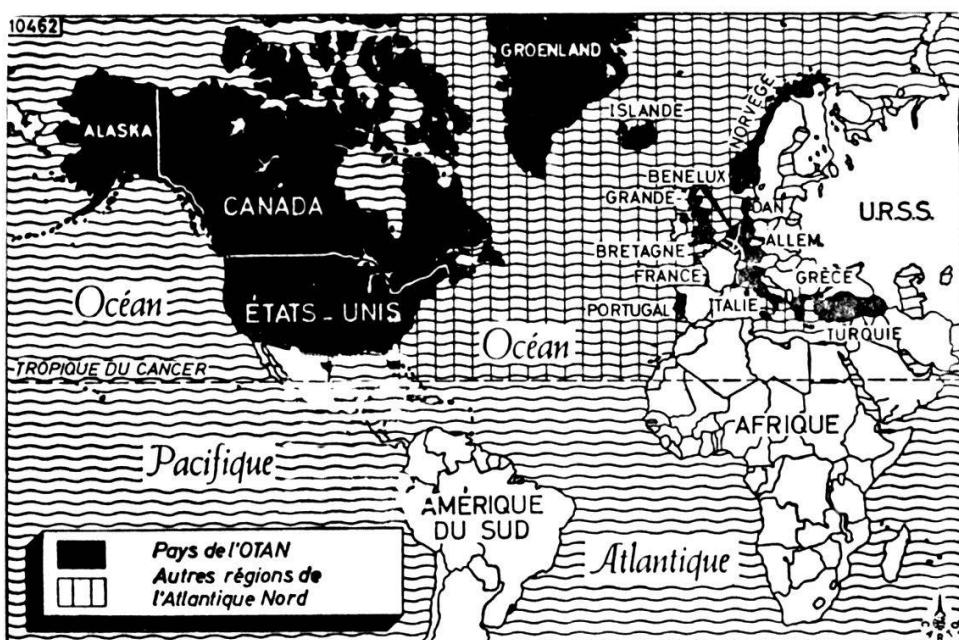
**annonces:** Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

**ABONNEMENT:** **Suisse:** 1 an Fr. 18.—; 6 mois Fr. 10.—

**Etranger:** 1 an Fr. 22.—; 6 mois Fr. 12.—

**Prix du numéro:** Fr. 2.—

## A L'OTAN, quoi de nouveau?



annoncé le 13 mai dernier par le général Lyman L. Lemnitzer, commandant suprême allié en Europe (SACEUR), un exercice OTAN, baptisé « Polar Express », a débuté le 3 juin dans la région située entre Bardufoss et Tromsö, en Norvège septentrionale. Il avait pour but, comme ceux qui se sont déroulés précédemment en Grèce, en Norvège déjà et en

Turquie, d'entraîner la « Force mobile <sup>1</sup> » de l'Alliance en vue d'une intervention éventuelle sur un des flancs du « front » européen, considérés comme vitaux.

Cet exercice s'est poursuivi jusqu'au 22 juin et il a mis en œuvre des contingents des *sept pays* qui participent à la formation de la « Force mobile » du commandant allié en Europe, soit: la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume Uni, au total environ 4000 hommes et 700 véhicules.

Il apparaît, au vu de ces chiffres, qu'il serait oiseux d'en dire plus à nos lecteurs de ces mini-manœuvres<sup>2</sup>, quand ils savent que notre *petit pays* met en action chaque année des effectifs, des moyens, *dix fois* plus importants, notamment dans les manœuvres de corps d'armée.

\* \* \*

La position française au sujet du problème du désarmement a été rappelée au Conseil des Ministres qui s'est tenu à l'Elysée le 24 juillet dernier<sup>3</sup>: « le désarmement nucléaire ne consiste pas seulement en une limitation des expériences et des fabrications, mais doit comprendre aussi l'interdiction de fabriquer et la destruction des stocks qui existent. Le désarmement nucléaire n'est pas seulement la promulgation de règles théoriques, mais l'acceptation d'un contrôle précis et permanent. Le désarmement nucléaire ne peut porter uniquement sur les bombes. Il doit s'étendre aux véhicules et engins qui les transportent. Enfin le désarmement nucléaire comporte (doit être accompagné de? Mft) un très profond désarmement conventionnel ». C'est la logique même.

Tout cela n'est hélas pas pour demain et nombre de ces propositions sont irréalisables. Le contrôle précis et permanent est très difficile en temps normal dans des pays

<sup>1</sup> Voir *R. M. S.*, avril 1966, p. 181, février 1967, p. 51, particulièrement.

<sup>2</sup> Le général Lemnitzer a annoncé, le 8.10, que des manœuvres plus importantes se dérouleront du 16 au 25.10. Nous en reparlerons.

<sup>3</sup> Ce n'est pas une nouvelle de l'OTAN, mais ce n'est pas sans influence sur la situation politico-militaire de l'OTAN.

étendus; impossible en période de tension. Et l'on parle de désarmement sans vouloir avouer que la course aux armements n'est que *l'effet* et non la *cause* des rivalités politiques.

\* \* \*

Le refoulement du bloc de l'Est (« Rollback »), dont on parlait au début de l'OTAN, a dû — faute de moyens (*classiques*) — faire place au barrage (« Containment ») au moment où l'URSS est devenue une puissance nucléaire, il y a déjà treize ans.

A l'origine du Pacte atlantique, les Etats-Unis ne comprenaient laisser des contingents en Europe que jusqu'au moment où leurs partenaires seraient en mesure d'assurer réellement leur sécurité propre, en faisant l'effort *classique* nécessaire.

Il serait fastidieux de revenir encore sur les grignotages successifs des effectifs « promis »<sup>1</sup> par leurs partenaires à la Conférence de Lisbonne de 1952, puis sur le retrait spectaculaire de la France du 1<sup>er</sup> août 1966, effectifs qui, cependant, donnaient le seul moyen d'éviter l'affrontement atomique.

*L'équilibre classique est rompu. Il ne reste que l'équilibre atomique. Ne voit-on pas le danger?* Vraiment la comparaison banale du geste bien connu de l'autruche s'impose. Il ne suffit pas de se refuser à envisager ce danger pour le conjurer. Toute proportion gardée, *nous* avions déjà la même myopie quand, faute d'artillerie, nous renoncions aux tirs de contrebatterie et croyions nous en tirer *par quelques simples phrases dans nos règlements!*<sup>2</sup>

Qu'en est-il maintenant sans armes atomiques?

Il ne s'agit pas, disons-le avec force, de jeter le manche après la cognée, ni, grands dieux, de passer de l'autre côté de la selle en croyant aux vertus, *en Suisse*, de la guérilla, mais simplement de préparer, d'exercer, sérieusement, les parades

<sup>1</sup> 43 divisions d'active, 50 divisions de réserve.

<sup>2</sup> Un exemple: « Une artillerie peu nombreuse et de portée faible ne se prête guère au tir de contrebatterie... » (S. C. 1927, art. 33).

anti-atomiques si bien exposées dans nos règlements et de renoncer à l'utopie — dans la situation qui est la nôtre — de la sacro-sainte mobilité stratégique, peut-être même opérationnelle<sup>1</sup>, que d'aucuns, chez nous — et c'est hélas la majorité — prennent pour une panacée qui moins que jamais est dans nos cordes; elle ne l'a jamais été, depuis 1918, compte tenu de notre faiblesse congénitale, en aviation et en artillerie, car nous n'avons pas pu financièrement suivre les grands pays dans le développement considérable de ces armes.

Quant à l'appui que nous pourrions recevoir dans ces différents domaines d'alliés éventuels — aviation, artillerie, armes atomiques — l'histoire nous apprend qu'un petit pays ne peut pas y compter pour assurer sa propre défense. Il serait aberrant d'oublier ce qu'on nous offrait en 1940. Après les « révélations » qui sont sorties ces dernières années sur les tractations auxquelles nous amenèrent les jours sombres du début de la deuxième guerre mondiale, et quand on a vécu de près les illusions que l'on cultivait alors dans notre Haut Commandement — à quelques rares exceptions près —, cette mise en garde, à propos de l'arme atomique, semble permise. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, car, après avoir déjà joué le rôle de Cassandre au sujet de l'aviation et des chars de 1936 à 1940, il est un peu déprimant, lassant, de devoir le reprendre en présence de la menace nucléaire rendue plus aiguë par la faiblesse des moyens classiques de l'OTAN dont nous occupons, géographiquement, le centre du dispositif; ce qui nous amène à parler ici de nous.

\* \* \*

Les événements récents de Tchécoslovaquie<sup>2</sup> viennent de donner, entre autres « preuves », celle de la faiblesse de

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas dit « tactique »! Mft.

<sup>2</sup> A propos, à quoi a servi, à quoi sert, l'armée tchécoslovaque si ce sont les femmes et les enfants qui doivent se coucher devant les chars de l'occupant pour les arrêter? Cependant, le général-président Swoboda a remercié l'Armée de son attitude «réfléchie». Bon! Quelles déductions nos antimilitaristes vont-ils tirer de tout cela? Et surtout leurs supporters camouflés — les plus dangereux. Mft.

l'OTAN. L'URSS joue sur le velours, comme l'a écrit André François-Poncet dans le Figaro<sup>1</sup>. Rien à craindre pour elle de l'Ouest, militairement parlant: ses moyens *classiques* lui assurent une supériorité évidente et les USA hésiteront probablement à mettre en jeu leurs moyens atomiques pour la défense de l'Europe. Seule la France pourrait, bien sûr, le faire... tant que le général de Gaulle est là.

Le manque de moyens classiques réduit considérablement les possibilités de manœuvres politiques. Si l'on en croit le lieutenant-colonel F.-O. Miksche, il ne restera bientôt plus pour l'Ouest que la capitulation sans guerre<sup>2</sup>?

\* \* \*

Terminons par une nouvelle relativement bonne.

Dans un discours devant le « National Press Club », le 5 septembre 1968, M. Clark Clifford, secrétaire d'Etat à la Défense des USA, s'est prononcé contre une réduction (une nouvelle réduction! Mft) des effectifs militaires en Europe.

« L'évolution de la situation ces derniers temps — a déclaré le secrétaire à la Défense — confirme que si nous négocions avec Moscou, et au moment où nous le ferons, il faudra que ce soit à partir d'une position de force, si nous voulons assurer notre sécurité et la réussite de ces négociations. »

On ne saurait mieux dire, mais il faudrait conclure logiquement en avouant qu'il est absolument nécessaire d'arriver à équilibrer les forces *classiques* de l'OTAN avec celles du Pacte de Varsovie. L'équilibre des moyens atomiques, même la supériorité *éventuelle* de ces moyens, ne donnent pas une position de force *à eux seuls*.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

---

<sup>1</sup> Le Figaro, 24-25 août 1968.

<sup>2</sup> « Capitulation sans guerre », par F.-O. Miksche, Edition La table ronde, Paris. Bibliothèque militaire fédérale, Berne, N° Ve 1561.